



# ezs

## OPTIVENT

Programme de subvention pour le  
remplacement d'installations de ventilation

# Ventiler plus efficacement et économiser de l'argent

Ces dernières années, la **technologie, en matière de ventilation**, a considérablement évolué en termes d'efficacité.

Un redimensionnement, une régulation de la charge ou un réglage effectué en fonction des besoins réels permettent de réduire la consommation d'énergie jusqu'à **70%**. Le simple remplacement de **certains composants** peut déjà faire une grande différence et donne également droit à des subventions.

## Les ventilations sont omniprésentes

Les systèmes de ventilation sont responsables d'environ 12 % de la consommation d'électricité en Suisse. Ils sont indispensables dans le domaine industriel et dans de nombreuses infrastructures. Le potentiel d'économie d'électricité n'est souvent pas pris en considération, car les systèmes de ventilation fonctionnent généralement longtemps sans montrer de signe de défectuosité. Pourtant, beaucoup de systèmes de ventilation sont surdimensionnés, mal réglés voire vieillissants.

## Réticences au remplacement d'une ventilation

La longue durée de vie des installations existantes tout comme les coûts d'acquisition relativement élevés et ne semblant pas rentables s'avèrent souvent être des freins aux remplacements des ventilations.

## Economies en cas de remplacement de ventilation

Pour que votre installation, neuve ou modernisée, soit amortie plus rapidement, notre programme de subvention Optivent peut couvrir jusqu'à 30% des frais d'investissement.

Nous clarifierons volontiers l'éligibilité aux subventions de votre nouvelle installation et vous accompagnerons tout au long de la demande de subvention et de la réalisation du certificat d'économie.



# Votre soutien financier en trois étapes

Optivent soutient le remplacement d'anciennes installations de ventilation inefficaces ou de leurs composants :

- dans toute la Suisse et dans tous les types de bâtiments ;
- par de nouvelles installations de ventilation ou des composants plus efficaces que les exigences réglementaires.

Procédez comme suit :

## 1. Prise de contact

Vous prenez contact avec nous pour discuter de votre projet d'optimisation de la ventilation ou de son remplacement. Notre calculatrice de subvention en ligne vous renseignera sur le montant probable de la subvention.

[www.opti-vent.ch](http://www.opti-vent.ch)



## 2. Demande de soutien - Approbation de soutien

Vous soumettez votre demande de subvention avec les documents nécessaires et nous confirmons cette dernière au moyen d'une promesse de soutien.



## 3. Justificatifs et subvention

Vous mettez le projet en œuvre et recevez la subvention après avoir présenté le justificatif d'économie d'énergie.



## Conditions principales d'éligibilité<sup>1)</sup>

### **Le remplacement ou l'optimisation des systèmes de ventilation est éligible dans toute la Suisse.**

- ❑ La commande des nouveaux composants ou de la nouvelle installation n'a pas encore été effectuée.
- ❑ Une ancienne ventilation ou ses composants sont mis hors service et remplacés par une nouvelle ventilation ou de nouveaux composants.
- ❑ Les nouvelles ventilations sont des appareils tout droit sortis d'usine.
- ❑ Il n'existe aucune obligation de mettre en œuvre des mesures découlant d'une convention d'objectifs, d'une analyse de la consommation d'énergie ou d'autres dispositions légales.
- ❑ Les mesures ne sont pas encouragées par un autre programme et ne sont pas prises en compte pour un éventuel remboursement du supplément réseau.

1) Sous réserve de modifications. Pour plus de détails concernant les conditions d'éligibilité actuelles voir [www.opti-vent.ch](http://www.opti-vent.ch).



**Votre contact**  
Mélinda Ritter  
Suisse Romande

+41 (0)76 223 76 28  
[melinda.ritter@ezs.ch](mailto:melinda.ritter@ezs.ch)

**Energie Zukunft Schweiz AG**  
Aeschenplatz 6  
4052 Basel  
Röntgenstrasse 16  
8005 Zürich

Energie Zukunft Schweiz (EZS) est une force motrice sur la voie d'un monde d'énergies entièrement renouvelables. EZS aide les entreprises et les particuliers, les fournisseurs d'énergie, les fonds immobiliers et les autorités à mettre en oeuvre leurs projets de transition énergétique de manière pratique et économique.

**ezs**

Avec le soutien du programme de subvention ProKilowatt sous la direction de l'Office fédéral de l'énergie.

**ProKilowatt**